

Rapport du jury d'Économie, Sociologie et Histoire du monde contemporain Concours ENSAE – Filière ECG Session 2026

I. Statistiques de l'épreuve

Cette année, le jury d'ESH a vu 91 candidats et candidates, contre 44 en 2023 (année de la création de cette épreuve), soit plus du double. Cela confirme l'attractivité de l'ENSAE pour les profils combinant mathématiques approfondies et ESH. Le jury s'inquiète néanmoins de la très faible part de filles parmi les prestations vues à l'oral cette année (14%, contre 28% en 2025, 38% en 2024 et 23% en 2023) : l'ENSAE n'est pas réservée aux garçons !

La notation a été harmonisée entre les épreuves orales d'ESH et d'HGG. Les notes s'échelonnent de 5 à 20, avec une moyenne de 12,4, un écart-type de 3,5, un premier quartile à 10, une médiane à 12 et un troisième quartile à 15.

La répartition des notes montre que l'épreuve est classante : une préparation méthodique permet d'obtenir une bonne note en vue de l'admission.

II. Sujets et préparation

Les candidats reçoivent une paire de sujets et choisissent un des deux. Chaque paire couvre deux chapitres distincts du programme et n'est donnée au maximum qu'à trois candidats consécutifs.

Voici des exemples de paires données cette année.

- « Les ouvriers : un groupe en voie de disparition ? » ou « Ouverture commerciale et niveau de vie »
- « La zone euro est-elle optimale ? » ou « L'expérience du chômage »
- « Les anticipations rationnelles » ou « Un pays doit-il avoir des ressources naturelles pour se développer ? »
- « Peut-on expliquer économiquement la fécondité ? » ou « La politique industrielle est-elle de retour ? »
- « Quel est l'impact d'une crise pétrolière ? » ou « La consommation est-elle un marqueur social ? »
- « Y a-t-il un État-providence ? » ou « La croissance peut-elle être verte ? »
- « Le "désir du gain", la "recherche du profit", du profit monétaire, le plus élevé possible, n'ont en eux-mêmes rien à voir avec le capitalisme. » Max WEBER, « Avant-propos » in *L'éthique protestante et l'esprit du capitalisme*, 1920 ou « La fiscalité permet-elle de corriger les défaillances de marché ? »
- « Comment mesurer l'inflation ? » ou « Le progrès technique libère-t-il du travail ? »

Les candidats disposent de 30 minutes de préparation.

III. Déroulement de l'oral

Les 30 minutes de passage sont composées d'un exposé et d'un entretien. L'exposé dure environ 10 minutes ; le jury tolère un léger dépassement mais coupe au bout de 12 minutes. Les candidats peuvent utiliser le tableau pendant cette présentation.

L'entretien dure au maximum 20 minutes. Il ne faut pas se démobiliser pendant la phase de questions. Une première série de questions porte toujours sur l'exposé pour corriger,

préciser ou approfondir certains points. Cela ne signifie pas que l'exposé a été raté ou que le jury n'a pas bien compris ce qui a été dit.

Une deuxième série de questions aborde d'autres thèmes du programme, sans lien avec le sujet initial. Des questions de sociologie et de microéconomie sont systématiquement posées, et ce d'autant plus que le jury regrette que les sujets à dominante sociologique ou microéconomique soient bien moins souvent choisis que les autres. S'ajoutent aussi toujours des questions sur la construction des indicateurs statistiques, notamment en comptabilité nationale.

Le passage au tableau est systématique (à un moment ou un autre de l'oral). Les candidats doivent nommer leurs axes, expliquer leur raisonnement au fur et à mesure et penser à effacer le tableau en fin d'épreuve.

IV. Attentes du jury

L'épreuve vise à évaluer la capacité à mobiliser les raisonnements économiques et sociologiques. Cela suppose, d'une part, de présenter les concepts et les mécanismes et, d'autre part, d'articuler ceux-ci avec des données empiriques (quantitatives ou qualitatives) et le contexte historique et/ou l'actualité.

Les meilleures prestations montrent :

- une maîtrise des trois disciplines du programme et de l'ensemble des chapitres des deux années de CPGE,
- une capacité à définir précisément les termes du sujet et les notions mobilisées (concepts et indicateurs),
- une articulation claire entre théories et faits (les exemples illustrent ou introduisent un raisonnement, mais ne s'y substituent pas),
- une explicitation des hypothèses des modèles,
- des repères historiques fiables et correctement datés.

Inversement, le jury a sanctionné :

- les définitions tautologiques ou de sens commun,
- les problématiques plaquées sans considérer le sujet posé (par exemple, discuter des causes monétaires ou non de l'inflation sur le sujet « comment mesurer l'inflation ? » ou du caractère volontaire ou non du chômage sur le sujet « l'expérience du chômage »),
- les plans stéréotypés censés s'appliquer à tous les sujets,
- l'étalement de noms ("*name dropping*") ou l'argument d'autorité sans explication des mécanismes,
- les exposés purement descriptifs ou prescriptifs,
- les références à des modèles sans se préoccuper des hypothèses.

Certains candidats pensent manifestement qu'un oral d'ESH consiste à organiser un débat rhétorique entre des « perspectives » opposées et/ou à énoncer avec assurance ce que devrait faire l'État en abusant de l'argument d'autorité.

Au contraire, les meilleures problématiques consistaient souvent à se demander sous quelles conditions un mécanisme et les conclusions qui en découlent sont vrais ou à montrer qu'un concept est un outil efficace pour penser un problème (bien que nécessairement incomplet).

Il n'existe pas un seul profil type de candidat excellent. Un exposé bien problématisé et structuré assorti de réponses correctes aux questions (sans forcément répondre à toutes

les questions) peut valoir une très bonne note, de même qu'un exposé qui se démarque moins mais compensé par un entretien solide montrant une grande réactivité lors des questions.